

en faveur des âmes ; c'est la meilleure spéculation spirituelle possible !

40. Faire bien le mois des âmes, soit à l'église soit à la maison ; s'intéresser à ce qu'il se fasse dans les écoles, comme les autres mois de prières.

50. Assister autant que possible aux messes pendant le mois des âmes, et aux services et grand'messes pour les âmes pendant le reste de l'année. Et, comme la messe est la prière la plus sainte et la plus efficace pour procurer le soulagement des âmes du purgatoire ; et les offices solennels ayant l'avantage d'être annoncés et d'attirer plus de monde, et par là, de procurer plus de suffrages, les associés feront tout leur possible pour faire chanter des grand'messes ou des services à l'intention des âmes du purgatoire, soit en les payant eux-mêmes, soit en prenant part généreusement aux collectes qui se font dans ce but.

60. Faire le chemin de la croix aussi souvent que possible, soit à l'église, soit à la maison avec des crucifix indulgenciés à cet effet.

70. Ré citer souvent le chapelet, et autres prières qui portent indulgences, entre autres, le " petit chapelet des âmes, qui peut se dire ainsi : sur la croix, acte de contrition : sur les 3 grains suivants, les actes de foi, d'espérance et de charité ; sur chaque *Gloria Patri* : Mon Jésus, miséricorde ; sur chaque petit grain : Doux cœur de Marie, soyez mon salut. Ce chapelet, si court, fait gagner beaucoup d'indulgences, et est très facile à dire, surtout pour les enfants.

80. Pratiquer la dévotion au S. Sacrement, et au Sacré-Cœur de Jésus, surtout par la communion fréquente, et la visite au S. Sacrement.

" Pendant que nous avons le temps, faisons du bien. " Galat. 6.-10.

Voilà les principaux moyens d'obtenir le 1er but de la confrérie. Quand au 2ièm but, il est évident qu'on l'attein dra facilement par la pratique de ces diverses bonnes œuvres ; car la charité nous rendant agréables à Dieu, il est évident que plus nous la pratiquerons envers des frères si saints, mais si malheureux, plus nous recevrons de faveurs de la part de Dieu, qui s'intéresse tant à leur sort ; aussi l'expérience prouve que pour réussir dans une affaire bonne, il suffit d'intéresser les âmes du purgatoire. Il semble que Dieu se plait alors à nous exaucer, pour encourager les vivants à soulager les morts. Mais si des particuliers réussissent si bien par des prières privées, combien plus les membres d'une confrérie se seront-ils pas exaucés !

Indulgences accordées à la confrérie.

A part les indulgences que nous pouvons gagner par les différentes œuvres que nous faisons en faveur des âmes du purgatoire, le S. Père, à la demande de Son Eminence le Cardinal Taschereau, a bien voulu accorder aux membres de la " confrérie des âmes du purgatoire, " les Indulgences suivantes, dans une audience du 10. Fév. 1889.

10. Indulgence plénière, le jour de l'admission dans la confrérie, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion ; de visiter l'église paroissiale, et d'y prier aux intentions du Pape.

20. Indulgence plénière, une fois pendant le mois de novembre, aux mêmes conditions.

30. Indulgence plénière, à l'article de la mort à la condition de se confesser et de communier, si possible ; sinon en invoquant de bouche, ou au moins de cœur le S. Nom de Jésus, après s'être excité à la contrition.

40. Une indulgence partielle de 60 jours pour chaque bonne œuvre faite par les membres de la confrérie et recommandée par elle en rapport avec son but.

50. Enfin, Sa Sainteté a bien voulu déclarer *privilégié*, pour toujours, l'autel de la confrérie des âmes du purgatoire, établie dans l'église des Grandines pour toute messe qui sera célébrée à cet autel, pour un membre défunt de la confrérie.

J. S. MARTEL, Ptre.

Directeur.

Imprimatur.

† E. A. Card. Taschereau,
Archepus Quebecen.

Le Centenaire de Baltimore.—Baltimore et Washington ont vu se dérouler, la semaine dernière, les fêtes les plus grandioses.

Le centenaire de Baltimore qui clôt le premier siècle catholique, et l'inauguration de l'Université de Washington, qui ouvre le second, mettent en relief la marche ascendante de l'Eglise aux Etats-Unis, et justifient les espérances les plus consolantes pour l'avenir.

Quand l'évêque Carroll fut consacré en 1790, dit S. E. le cardinal Gibbons dans un mandement en date du 8 octobre dernier, la population entière des Etats-Unis n'atteignait pas le chiffre de quatre millions, blancs et noirs compris. Le nombre des catholiques était d'environ 40,000, desservis par une petite mais héroïque phalange de trente prêtres appartenant presque tous à la Société de Jésus. Il n'y avait ni hôpitaux, ni asiles, ni même d'églises, à moins de donner ce nom aux modestes maisons qui servaient alors à l'exercice du culte. Le collège de Georgetown fondé à cette époque était la seule école catholique d'enseignement supérieur.

Grâce à l'assistance du Saint-Esprit, dit encore le cardinal Gibbons, et grâce aussi à la liberté dont nous jouissons le progrès de l'Eglise a marché de pair avec le développement matériel du pays. Le territoire des Etats-Unis compte aujourd'hui une population catholique de neuf millions ; 13 archevêques et 71 évêques, 8,000 prêtres, 10,500 églises et chapelles ; 27 séminaires, 650 collèges et académies de haute éducation pour les deux sexes, et 3,100 écoles paroissiales. Il y a 520 hôpitaux et orphelinats pour secourir toutes les misères et les infirmités humaines, et pour faire d'une foule d'enfants des deux sexes exposés à se perdre des membres utiles et honorables de la société. Les relations entre le clergé et le peuple, entre l'Eglise et l'Etat sont empreintes